

» inortiers, afin que tous les Cantons puissent
» être avertis de ce qu'ils doivent faire touchant
» l'envoi des contingens de troupes qu'ils sont
» tenus de fournir en vertu de l'alliance &c. »

Pendant la tenuë de cette Diète, le Canton de *Zurich* reçut une Lettre de la Reine de Hongrie & de Bohême, par laquelle Sa Majesté déclaroit, que comme elle avoit fort à cœur d'entretenir l'amitié & le bon voisinage avec le Corps Helvetique, elle avoit ordonné aux Généraux de ses troupes assemblées vers le *Rhin*, de s'abstenir soigneusement de toutes démarches contraires à la neutralité des Cantons &c.

Le Sérénissime Prince Charles de Lorraine a aussi écrit une Lettre aux Cantons, mais pour les engager à consentir, qu'il fit acheter sur leur territoire, une certaine quantité de vivres & de provisions nécessaires à son Armée. En même tems Son Alt. les a priés d'accorder le passage pour ceux qu'il feroit venir d'ailleurs : Et la réponse que ce Prince a reçue, est « que les vi-
» vres étoient si peu abondans en Suisse, qu'on
» avoit déjà été obligé d'en défendre le tran-
» port d'un Canton dans un autre : Qu'ainsi
» il étoit impossible de rien tirer de leur Pays ;
» Mais qu'à l'égard des vivres & provisions que
» S. A. Sér. feroit venir d'ailleurs, & qui de-
» vroient traverser le territoire des Cantons,
» on apporteroit toutes les facilités nécessaires
» à ce passage. »

Quelques-uns des Ministres étrangers qui résident auprès des Cantons, ont eu, par divers voyes, des nouvelles de Turquie, que nous n'avons pas eu de voir rejeter de nos memoires. Ces nouvelles venues de *Constantinople*, portent,
» qu'on y est dans une grande consternation.
non-

XIII.
Nouvelles de
la Turquie.